

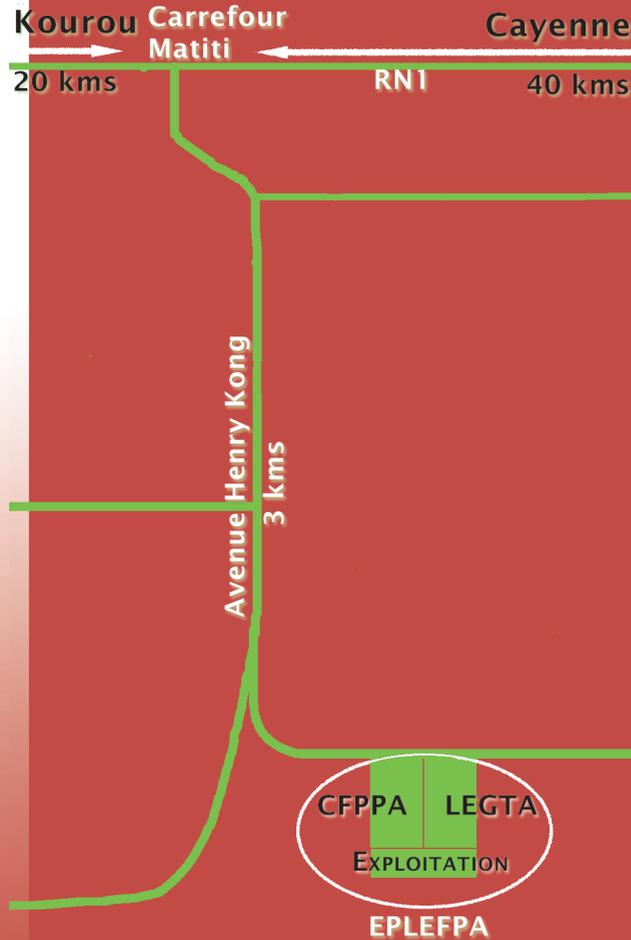


## Les plus du C.F.P.P.A.

- De petits effectifs de groupe qui permettent un suivi et une écoute individualisés.
- Un réseau de professionnels investis dans la formation des adultes.
- De nombreuses interventions de professionnels du secteur.
- Visites d'exploitations.

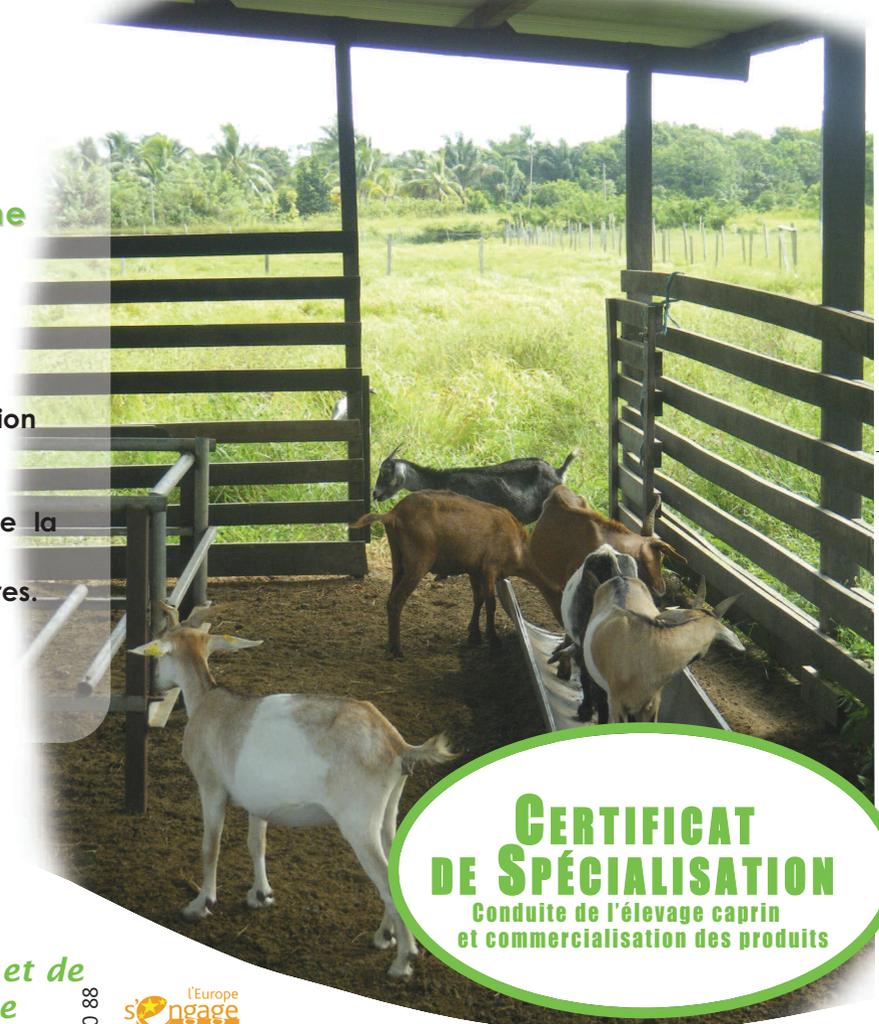
# Centre de formation professionnelle agricole de MATITI

*Ensemble, cultivons votre avenir...*



## Un environnement de qualité... Un centre de formation à taille humaine

- Possibilité d'hébergement en internat.
- Restauration.
- Des équipements sportifs de qualité : piscine, gymnase, salle de musculation.
- Un Centre de Documentation et d'Information et une salle informatique en libre-service.
- Une exploitation agricole de polyculture-élevage, support des travaux pratiques de la formation.
- Un foyer socio-culturel géré par les stagiaires.
- Transport des stagiaires de Cayenne et de Kourou assuré (financement régional).



**CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION**  
 Conduite de l'élevage caprin et commercialisation des produits

## Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de la Guyane

Savane MATITI - BP 53  
 97355 MACOURIA  
 Tél.: 0594 38 71 46  
 Fax : 0594 38 71 45  
 site : [www.epl.guyane.educagri.fr](http://www.epl.guyane.educagri.fr)

**CONTACT**  
[cfppa.macouria@educagri.fr](mailto:cfppa.macouria@educagri.fr)

0694 40 40 88  
 BECOM



## OBJECTIFS

**Le Certificat de Spécialisation Conduite de l'élevage caprin et commercialisation des produits** est une formation de niveau IV (niveau Baccalauréat).

Ce CS a pour but de permettre d'assurer la responsabilité d'un élevage en étant capable de réaliser l'ensemble des tâches qui en incombent.

Pour le cas des techniciens en élevage, ils doivent être susceptibles d'encadrer des ouvriers mais également de conduire des activités complémentaires (relations avec les fournisseurs, gestion des approvisionnements, suivi technique et économique du troupeau).

## PUBLICS CONCERNÉS

Agriculteurs, aides agriculteurs (conjoint) ou salariés du secteur agricole.

Demandeurs d'emploi titulaires d'un diplôme agricole en phase d'installation.

## CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir plus de 18 ans.

Justifier d'une année d'expérience professionnelle dans le secteur.

Justifier d'un diplôme de niveau IV (Baccalauréat professionnel conduite et gestion de l'exploitation agricole option productions animales, Brevet professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (BP REA), Brevet de technicien agricole option productions) ; ou sur décision du directeur de l'agriculture et de la forêt, d'un diplôme ou titre homologué de niveau équivalent, de spécialité voisine, ou d'attestation de suivi de formations reconnues dans les conventions collectives.

Être admis-e à l'issue de l'entretien individuel.

## RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le CS Conduite de l'élevage porcin se déroule sur 7 mois à raison de 21 heures par semaine en centre et de 35 heures par semaine en entreprise.

Il débutera en octobre 2014 et s'achèvera fin avril 2015.

Le CS comporte 3 semaines de stage.

Pour être diplômé-e, le stagiaire doit obtenir toutes les "Unités Capitalisables" (UC). Celles non obtenues peuvent être repassées pendant 5 ans

Unités professionnelles	
<b>Etre capable d'organiser un système de production caprine.</b>	50 h
<b>Etre capable de mettre en oeuvre les techniques de production caprine dans le respect de la sécurité alimentaire et du travail, de l'environnement et du bien-être animal.</b>	300 h
<b>Etre capable d'analyser les résultats technico-économiques de la production caprine</b>	100 h

## DÉBOUCHÉS

Après l'obtention du diplôme, les stagiaires s'orientent vers un emploi :

- d'éleveur,
- de responsable d'élevage (exploitation avec un atelier caprin),
- de chevrier.